



Mot circonstanciel

du Dr. Aurélie Flore Koumba Pambo,

*Ambassadeur itinérant du Gabon en charge du climat, de l'environnement
et du développement durable,*

Co-Facilitatrice du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Cérémonie d'ouverture du Forum 2024
de l'Association Technique Internationale
pour les Bois Tropicaux

- 3 octobre 2024, Anvers (Belgique) -

Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire près le Royaume de Belgique,

Madame la Secrétaire Générale de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, en abrégé COMIFAC,

Monsieur le Vice-Président du Port d'Anvers,

Madame la Présidente de l'Association Technique Internationale pour les Bois Tropicaux,

Mesdames et Messieurs, distingués participants,

- 1.** Je souhaiterais tout d'abord vous transmettre les sincères remerciements de Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts de la République Gabonaise, le Général de Brigade Maurice NTOSSUI ALLOGO, qui, ne pouvant être présent aujourd'hui, m'a chargée de le représenter au Forum 2024 de l'Association Technique Internationale pour les Bois Tropicaux. Il m'a également demandé de vous faire part de ses chaleureuses salutations. C'est donc avec honneur que je m'exprime devant vous en son nom.
- 2.** Je souhaite exprimer toute la reconnaissance de la délégation gabonaise aux autorités d'Anvers pour leur accueil chaleureux et l'hospitalité qui nous est réservée depuis notre arrivée. Cette ville magnifique, riche en histoire et en culture, est désormais d'autant plus chère à nos cœurs qu'elle l'est à Françoise, la Présidente de l'ATIBT.
- 3.** Anvers, avec son port emblématique et son rôle central dans le commerce du bois tropical, se révèle être le lieu idéal pour accueillir le Forum de l'ATIBT et échanger sur les enjeux majeurs, liés à la gestion durable des forêts tropicales.

4. Les thématiques qui seront abordées durant le Forum reflètent en effet les défis majeurs auxquels la filière des bois tropicaux fait face. La mise en œuvre effective du Règlement Européen sur la Déforestation (RDUE), l'adaptation des plans d'aménagement forestier tenant compte des nouvelles exigences du marché, avec une approche plus axée sur la sylviculture et la valorisation des essences moins connues, et les innovations en matière de durabilité ou de financement dans le secteur du bois tropical sont autant de sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Mesdames et Messieurs,

5. La gestion durable des écosystèmes forestiers fait partie de l'ADN de la politique environnementale de mon pays, le Gabon. Cette politique s'est traduite assez tôt par la mise en place d'outils institutionnels et juridiques en vue de garantir une faible déforestation (moins de 0,1% sur plusieurs décennies) et de maintenir l'intégrité écologique des forêts qui couvrent 88 % du territoire national, dans le respect des politiques sous-régionales harmonisées et des engagements internationaux.

6. Dans un contexte mondial où les défis environnementaux sont de plus en plus pressants, le Gabon reste déterminé à jouer un rôle actif dans la préservation des forêts du Bassin du Congo, réserves vitales de biodiversité et de carbone.

7. Je suis fier de souligner que le Gabon a été, en 2019, le premier pays africain récompensé par des paiements pour services écosystémiques rendus. Il s'agit de fonds norvégiens, à hauteur de 150 millions de dollars sur 10 ans dans le cadre de l'Initiative pour les Forêts d'Afrique centrale ou CAFI.

8. Le Gabon est le premier pays du Bassin du Congo à piloter la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), créé en 2002 pour soutenir matériellement et financièrement les efforts de gestion durable de ce massif forestier.

9. La co-facilitation du PFBC assurée avec la France jusqu'en juillet 2025 permet de contribuer à rehausser la visibilité internationale des forêts du Bassin du Congo, devenus premier poumon de la planète.
10. C'est ici l'occasion de remercier chaleureusement l'ATIBT pour son leadership hautement apprécié dans le pilotage du collège Secteur privé du PFBC et son active participation à la 20^{ème} Réunion des Parties au PFBC, qui s'est tenu en juin 2024 à Kinshasa en République Démocratique du Congo.
11. Je saisis également l'opportunité de vous informer de la tenue à Douala, au Cameroun du 16 au 18 décembre 2024, d'un atelier sur les chaînes de valeur durable, organisé dans le cadre des activités du PFBC. Cet atelier permettra d'avancer dans la co-construction de jalons politiques, stratégiques et programmatiques sur les chaînes de valeur durables, dans un contexte d'accélération de transformation locale pour créer de la valeur ajoutée, des emplois de qualité et renforcer la résilience économique de l'Afrique Centrale.
12. Merci encore une fois aux autorités camerounaises pour avoir accepté d'abriter cet événement.

Mesdames et Messieurs,

13. La révision du code forestier du Gabon pour intégrer, par exemple, les nouvelles exigences de durabilité ou de finance climatique ou biodiversité, la généralisation de la certification forestière à l'ensemble des concessions forestières du pays, le système de traçabilité des produits du bois, de la forêt à destination, ainsi que l'accent majeur mis sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles forestières sont autant d'efforts pour **un bois du Gabon durable, légal, traçable, certifié, socialement responsable et positif pour la biodiversité et le climat.**

- 14.** L'engagement du Gabon s'étend également au développement de la transformation locale du bois. Nous avons mis en place des mesures concrètes pour encourager l'industrialisation de notre filière bois, créant ainsi de la valeur ajoutée et des emplois locaux, tout en assurant une gestion responsable de nos ressources forestières.
- 15.** Dans ce contexte, le renforcement des capacités techniques et professionnelles de nos acteurs forestiers est crucial. C'est la raison pour laquelle nous accordons une importance particulière aux programmes de formation et de transfert de compétences.
- 16.** Avant de conclure, j'aimerais évoquer la question de financement qui fait l'objet de la dernière session inscrite à l'agenda du Forum. Cette question est au cœur des intérêts du Gabon, à l'instar des autres pays du Bassin du Congo. Le développement de mécanismes de financements innovants est notamment inscrit comme l'un des axes stratégiques de la feuille de route du PFBC.
- 17.** Dans la perspective de la 29^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui se déroulera à Belem au Brésil en 2025, il conviendrait que les projecteurs ne se focalisent pas uniquement sur le bassin de l'Amazonie. Il faudrait que les pays du Bassin du Congo, gardiens de ses forêts, puissent capter les fonds qu'ils méritent au regard des efforts consentis, notamment dans le cadre du nouveau mécanisme financier *Tropical Forest Forever Facility*, annoncé par le Brésil.
- 18.** Ce mécanisme vise à mobiliser 250 milliards de dollars pour la conservation et la restauration des forêts tropicales et la valorisation des services écosystémiques.
- 19.** Pour finir, je voudrais juste réaffirmer que la vision d'un secteur forestier gabonais responsable, innovant et créateur de valeur, reste plus que jamais d'actualité.

Je vous remercie pour votre aimable attention.